

# BARÈME DES HONORAIRES Transaction TTC

Honoraires à la charge du vendeur

Date d'édition du barème : 01/05/2025

La délivrance d'une note est obligatoire

« INTEGRAAL Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».

Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliqué une commission à la charge « acquéreur ». Le Barème sera alors identique à celui charge vendeur

	Prix de vente	Forfait ou % du prix de vente
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION	De 0 à 60000 €	Forfait de 6000 €
	De 60001 à 100 000 €	Forfait de 9000 €
	De 100001 € à 150 000 €	8 %
	De 150001 € à 200000 €	7 %
	De 200001 € à 300 000 €	6 %
	De 300001 € à 500000 €	5,25 %
	De 500001 € à 800 000 €	4,5 %
	À partir de 800001 €	4,1%
TERRAIN	Terrain Non Constructible	Forfait de 5000 €
	Terrain Constructible	10 % TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)

#### MENTIONS LEGALES

Agence Integraal Immobilier, Rue du Patis 95290 L'Isle Adam -N°883921414 RCS Pontoise Carte professionnelle N°CPI 3001 9020 000032551 délivrée par la CCI de Pontoise Activée exercée: Transaction sur immeubles et fonds de commerce AssuranceRCP N°89808893 Groupama Assurance-Crédit et Caution, 132 Rue des Trois Fontanot92000 Nanterre -Montant de la garantie: 110000,00 Euros. Non perception de fonds.





«INTEGRAAL Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».

## HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Honoraires sur ventes de murs ou fonds de commerce Sur le prix de vente	Minimum 9000 € HT 10% HT
Honoraires sur cession de droit au bail Sur le prix de cession, à partager entre cédant et cessionnaire +sur le loyer, à partager entre cédant et cessionnaire	Minimum 9000 € HT 10% HT +10% HT de la 1ère triennale de loyer
Honoraires sur cession de droits sociaux ( Parts sociales, actions) Sur le montant de l'actif	Minimum 9000€ HT 10% HT
Honoraires sur les locations commerciales Hors taxes (sans droit d'entrée) Bail 9 ans (à la charge du locataire) Engagement de moins de 24 mois (à la charge du locataire)	10% HT de la première triennale de loyer 10% HT de la totalité des loyers minimum 7500 €HT
Honoraires sur les locations commerciales Hors taxes (avec droit d'entrée) Bail 9 ans: A partager entre Bailleur et Preneur	Minimum 9000eHT 10% HT de la 1ère triennale de loyer + 10% HT du droit d'entrée

## HONORAIRES D'ACTES

Estimation Commerciale Hors Taxes	Moins de 50m <sup>2</sup> De 50 à 200m <sup>2</sup> Plus de 200m <sup>2</sup>	350€ HT 390€ HT Sur devis
Bail Commercial Hors Taxes		3,58% de la 1ère triennale, minimum 1000€BHT
Compromis de vente de fonds de commerce ou Cession de droit au bail		800eHT
Vente de fonds de commerce –Cession de droit au bail	Prix de vente inférieur à 100 000€ Prix de vente supérieure à 100 000€	2500€ HT 2,5% HT Du prix de vente
Statuts de société Hors Taxes rédigés dans le cadre d'une transaction,	Capital de plus de 15 250€ Capital de moins de 15 520€	1500e+ débours 1200+débours

## HONORAIRES DE GESTION

Sur toutes sommes encaissées Avec Assurance Loyer sur les Locaux Commerciaux, ajouter	A partir de 7% HT 3% Hors Taxes
--	------------------------------------

### MENTIONS LEGALES

Agence Integraal Immobilier, Rue du Patis 95290 L'Isle Adam -N°883921414 RCS Pontoise Carte professionnelle N°CPI 3001 9020 000032551 délivrée par la CCI de Pontoise Activée exercée: Transaction sur immeubles et fonds de commerce AssuranceRCP N°89808893 Groupama Assurance-Crédit et Caution, 132 Rue des Trois Fontanot92000 Nanterre -Montant de la garantie: 110000,00 Euros. Non perception de fonds.

# BARÈME DES HONORAIRES Location

Honoraires à la charge du vendeur

Date d'édition du barème : 01/05/2025

«INTEGRAAL Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».

	Montant à la charge du propriétaire	Montant à la charge du locataire	
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION Prix par mètre carré de surface habitable	Visite, constitution de dossier et rédaction du bail :		
	Pour un bien situé en zone non-tendue*	8€/m <sup>2</sup>	8€/m <sup>2</sup>
	Pour un bien situé en zone tendue*	10€/m <sup>2</sup>	10€/m <sup>2</sup>
	Pour un bien situé en zone très tendue*	12€/m <sup>2</sup>	12€/m <sup>2</sup>
	Rédaction d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
	Permis de Louer (pour les communes concernées)**	99€	-
GARAGES ET PARKINGS	Rédaction de bail	-	130€
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	Rédaction de bail	-	1 000€
	Honoraires	-	10% du loyer triennal HT-HC

\*Depuis le 15 septembre 2014, les honoraires dus par le locataire sont plafonnés et varient selon la zone géographique et la taille du logement concerné (Loi ALUR –décret n°2014-890), nous consulter pour la liste des communes \*\*Pour les locations visées par les articles 2 et 25-3 de la loi de 1989 \*\*\*Loi ALUR du 24.3.14 (art. 92 et 93) / Décret n°2016-1790 du 19.12.16 : JO du 21.12.18 : Art. 188/ CH : L.634-1, L.634-3, L.634-4 et L.635-1)

MENTIONS LEGALES

Agence Integraal Immobilier, Rue du Patis 95290 L'Isle Adam -N°883921414 RCS Pontoise Carte professionnelle N°CPI 3001 9020 000032551 délivrée par la CCI de Pontoise Activée exercée: Transaction sur immeubles et fonds de commerce AssuranceRCP N°89808893 Groupama Assurance-Crédit et Caution, 132 Rue des Trois Fontanot92000 Nanterre -Montant de la garantie: 110000,00 Euros. Non perception de fonds.